

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

04/03/2015

Dossier complet le

30/03/2015

N° d'enregistrement

F-024-15-C-0013

1. Intitulé du projet

Réalisation d'une base de maintenance des installations ferroviaires à Chartres (site dit "de Gallardon")

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SNCF Réseau

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

LAURENT Emmanuel, Directeur régional Centre Limousin

RCS / SIRET

4 1 2 | 2 8 0 | 7 3 7 | 0 0 1 4 6

Forme juridique

EPIC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
5° a.	Autres voies ferroviaires de plus de 500 mètres (cumul d'environ 1015 m)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Transformation d'un faisceau de voies ferrées actuellement peu exploité (faisceau dit "de Gallardon") en une base de maintenance des installations ferroviaires, à Chartres (28). Cette base remplacera une autre base, située dans le centre-ville de Chartres, qui sera fermée.

Le terrain d'assiette du projet est déjà utilisé par des installations ferroviaires actuellement. Les voies ne seront pas électrifiées.

4.2 Objectifs du projet

La réalisation d'une base de maintenance des installations ferroviaires à Chartres a pour objectif le maintien des capacités d'entretien et de maintenance des voies ferrées, des installations de signalisation, des installations de traction électriques et des autres installations ferroviaires de sécurité de SNCF Réseau dans le nœud ferroviaire de Chartres. Elle permettra à SNCF Réseau de disposer d'installations performantes, pérennes et aux normes d'accessibilité en vigueur.

La base de maintenance remplacera l'actuelle, située dans le centre-ville de Chartres. Le site du projet est déjà utilisé occasionnellement comme base pour des travaux ferroviaires importants dans la région de Chartres.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les principaux travaux envisagés consistent à :

- déposer les 7 voies ferrées existantes du faisceau de voies dit "de Gallardon",
- poser 8 nouvelles voies (rails, traverses et ballast) dans les mêmes emprises, selon un plan différent des anciennes voies,
- construire entre les voies les bâtiments nécessaires à l'exploitation de la base de maintenance (bureaux, ateliers, stockage), ainsi que les voies de desserte interne associées.

Les travaux seront réalisés de jour, sous coupure totale des circulations ferroviaires sur le faisceau de voies dit "de Gallardon".

L'organisation et le phasage du chantier devront permettre de conserver les installations de chantier à l'intérieur des emprises SNCF Réseau pendant toute la durée des travaux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'essentiel des opérations d'entretien et de maintenance des installations ferroviaires du secteur de Chartres sera organisé à partir de la base de maintenance créée dans le cadre du projet. Des trains dédiés à la maintenance seront donc amenés à entrer et sortir du site, relié directement aux voies principales de la ligne Paris - Chartres - Le Mans, à un rythme de quelques trains par jour. Des rails, caténaires, matériels de signalisation, boulons, etc, seront stockés sur le site pour permettre une intervention rapide sur le réseau ferré en cas de besoin.

Le site du projet est bordé par la ligne Paris - Chartres - Le Mans. Aucune modification du nombre ou de la nature des circulations ferroviaires passant sur cette ligne n'est envisagée dans le cadre du projet.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Pour les bâtiments créés : permis de construire.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Ce formulaire est réalisé dans le cadre de la demande d'examen "au cas par cas" relatif aux études d'impact.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur totale des voies ferrées du site "de Gallardon" avant projet	1015 mètres
Longueur totale des voies ferrées du site "de Gallardon" après projet	1180 mètres
Longueur totale de création "nette" de voies ferrées	-165 mètres
Superficie du terrain d'assiette	Environ 2 hectares

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹
13, rue de l'Arbre de la Liberté / 10-12, impasse de l'Arbre de la Liberté 45000 Chartres	Long. <u>01 ° 29 ' 02 "205</u> Lat. <u>48 ° 27 ' 23 "047</u>
	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :
	Point de départ : Long. <u>01 ° 29 ' 03 "209</u> Lat. <u>48 ° 27 ' 19 "512</u>
	Point d'arrivée : Long. <u>01 ° 29 ' 00 "470</u> Lat. <u>48 ° 27 ' 25 "150</u>
	Communes traversées : Chartres

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage ferroviaire : faisceau de voies de service, stockage ponctuel de matériaux.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan local d'urbanisme de la Ville de Chartres, approuvé le 23 septembre 2004 et modifié le 20 décembre 2013. Zone UD.

Plan local d'urbanisme en cours de révision. Zone UBGa et UBGb du projet arrêté de PLU.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche ("Cavités à chiroptères de la Bussière, des Grands Larris et des Clous Gaillards") est située à 6 km environ du site du projet.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, aucun parc naturel ou réserve naturelle dans un rayon de plusieurs dizaines de kilomètres.
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Plan de prévention du bruit dans l'environnement du Conseil général d'Eure-et-Loir. Infrastructure concernée la plus proche (RD 910) à plus de 3 km du site. - Plan de prévention du bruit dans l'environnement de la Préfecture d'Eure-et-Loir, 2e échéance (en cours d'élaboration). Infrastructure concernée la plus proche (RN 1154) à 1,8 km du site.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone humide délimitée n'a été identifiée sur le site du projet ou ses abords sur les sites internet de l'INPN et du SAGE Beauce. Le site se situe par ailleurs sur un plateau.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention des risques naturels prévisibles (risque inondation) de la commune de Chartres, approuvé le 25/09/2001. Le projet est situé en-dehors de l'ensemble des zonages. Pas de PPRT dans la commune.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune étude de sol n'a été menée sur ce site. Il semble toutefois peu probable que ce site présente un niveau significatif de pollution des sols. En amont de la construction une analyse de sol sera réalisée afin de s'en assurer. Le seul site pollué de la commune de Chartres recensé sur Basol est situé à 3 km environ du site du projet.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans les ZRE Cénomancien et Albien, en limite de la ZRE Beauce (toutes les 3 incluses dans le bassin Seine-Normandie).
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le captage d'eau le plus proche est situé à près de 2 kilomètres.
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche ("Bords de l'Eure, quartier de la Tannerie") est situé à 700 mètres environ.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche (FR2400552, ZSC "Vallée de l'Eure de Maintenon à Anet et vallons affluents") est situé à 3 kilomètres environ.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en-dehors du périmètre de protection des monuments historiques de la Ville de Chartres, et notamment du périmètre de protection de la cathédrale Notre-Dame de Chartres (classée MH et classée au patrimoine mondial) et du périmètre de protection modifié de l'église Saint-Jean-Baptiste de Chartres.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'utilisera que des ressources extérieures au site (rails, traverses, ballast, etc), en faible quantité. Aucune ressource naturelle du sol ou du sous-sol ne sera utilisée.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

				Site déjà affecté à l'activité ferroviaire.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé en-dehors des zonages du PPRI. Le risque de mouvement de terrain est classé "aléa faible". Aucun autre risque naturel majeur n'existe sur ce site (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs de Chartres).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Durant la phase travaux, bruits de chantier respectant le Code de la Santé Publique. En exploitation, bruit faible provoqué par les circulations ferroviaires à faible vitesse sur les nouvelles voies. Le site est situé en bordure d'une ligne ferroviaire très fréquentée : l'ambiance sonore préexistante ne devrait donc pas être modifiée.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'odeurs particulières mis à part les émissions liées au chantier (circulations ponctuelles d'engins à moteur, sur de faibles durées).
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux, faibles vibrations liées au chantier. En exploitation, les vibrations provoquées par la circulation à très faible vitesse (30 km/h maximum) de trains courts sur des voies nouvelles sont négligeables.
Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Emissions durant la phase travaux liées aux seules circulations d'engins de chantier : impact faible et ponctuel.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase de réalisation du projet entraînera la production de déchets ferroviaires (traverses, ballast, voies usagés) qui seront, selon leur état, réutilisés ou retraités dans des filières adaptées.
	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé hors des périmètres de protection des sites à enjeux du territoire, notamment la cathédrale Notre-Dame de Chartres (environ un kilomètre). Un échange avec l'Architecte des Bâtiments de France sera réalisé, dans la lignée des échanges déjà réalisés par SNCF Réseau pour de récentes constructions de bâtiments à Chartres.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun projet connu n'a été identifié aux abords immédiats du projet (site Dreal Centre).

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

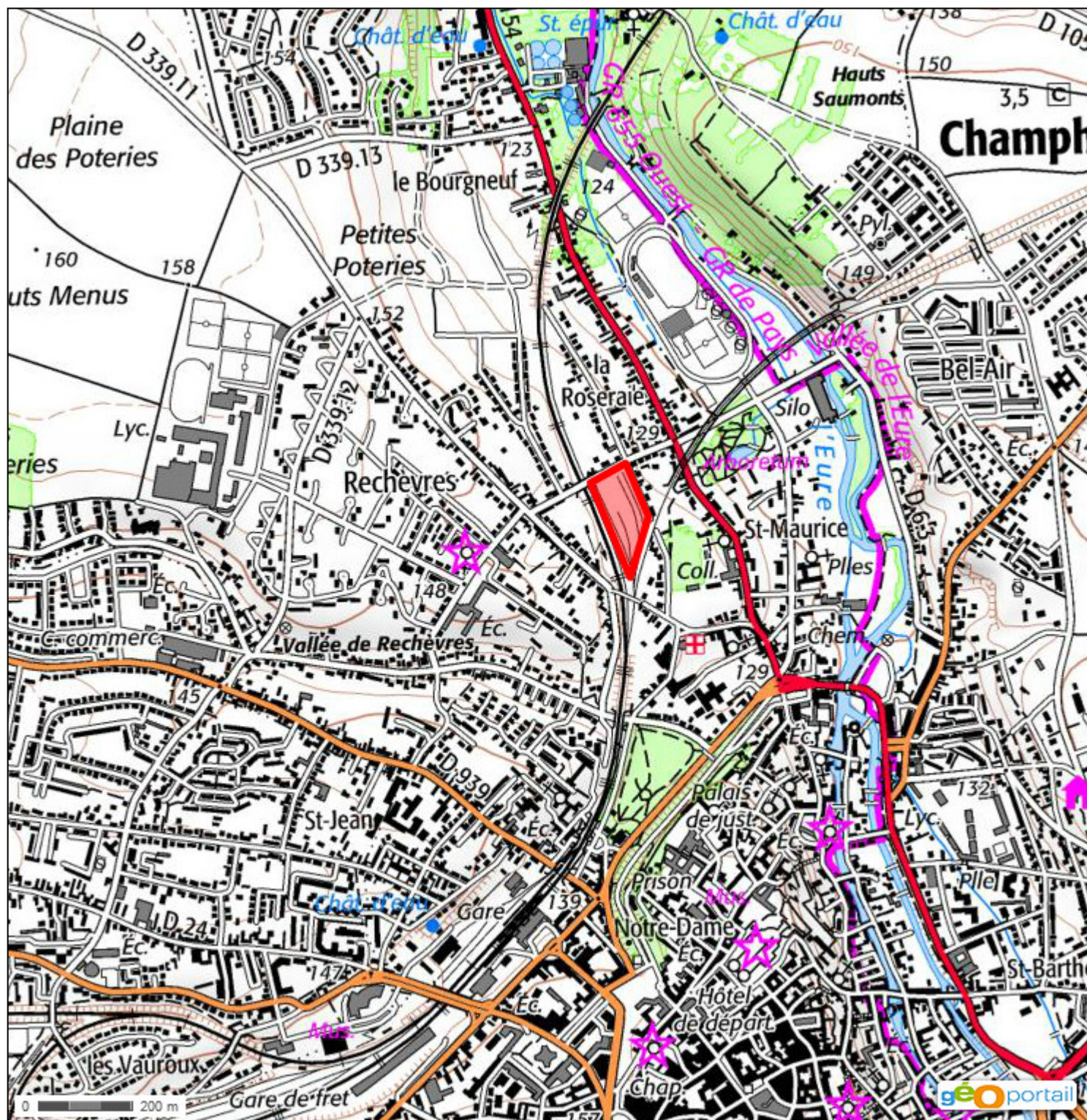
7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet consiste en la modification d'installations ferroviaires existantes pour permettre le maintien des capacités d'entretien et de maintenance des installations ferroviaires dans le secteur de Chartres. Il se traduit par une modification de l'organisation des voies pour permettre leur adaptation aux besoins actuels et à la nécessité de réaliser des locaux administratifs et techniques. Le projet ne déborde pas des emprises actuelles de SNCF Réseau, dont l'affectation est conservée, dans un environnement très artificialisé et ferroviaire (site encadré par deux lignes de chemin de fer). Le site dans lequel s'inscrit le projet ne semble pas présenter de sensibilité environnementale particulière.

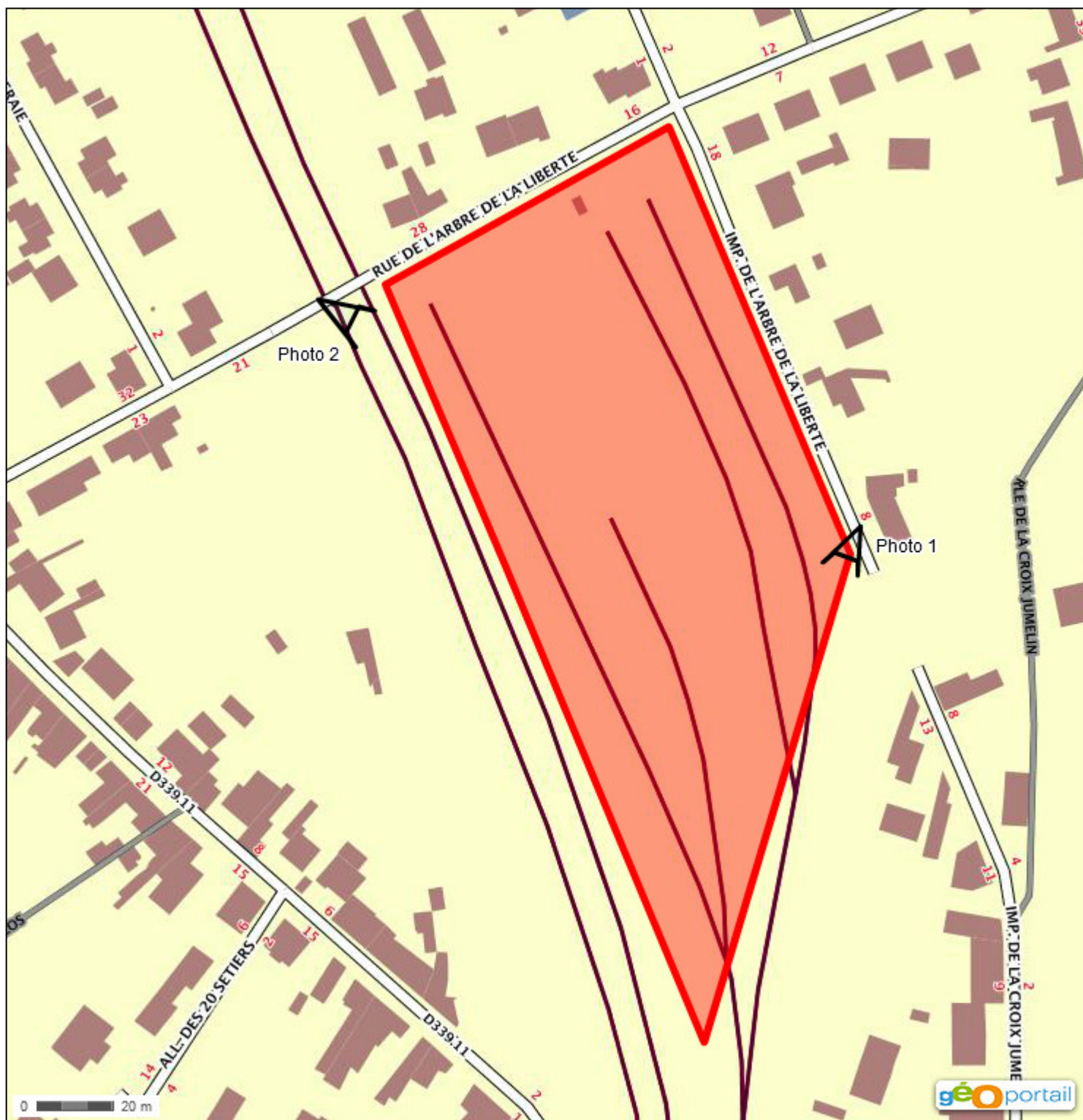
Tant du point de vue de l'ampleur du projet (le projet est soumis à une demande au cas par cas en raison de la modification de plus de 500 mètres de voies ferroviaires, mais ici le chiffre de 500 mètres n'est atteint que par cumul de plusieurs voies, toutes créées à l'emplacement de voies ferrées existantes) que des faibles impacts que celui-ci est susceptible d'avoir sur l'environnement, il ne nous semble pas nécessaire de soumettre ce projet à une étude d'impact.

Site de "Gallardon"



Localisation du site ferroviaire dit de "Gallardon", à Chartres.

Site de "Gallardon"



Lieu de prise de vue des photos

NB : toutes les voies existantes sur le site ne sont pas représentées sur ce plan.

Chartres – Site de Gallardon – Situation actuelle

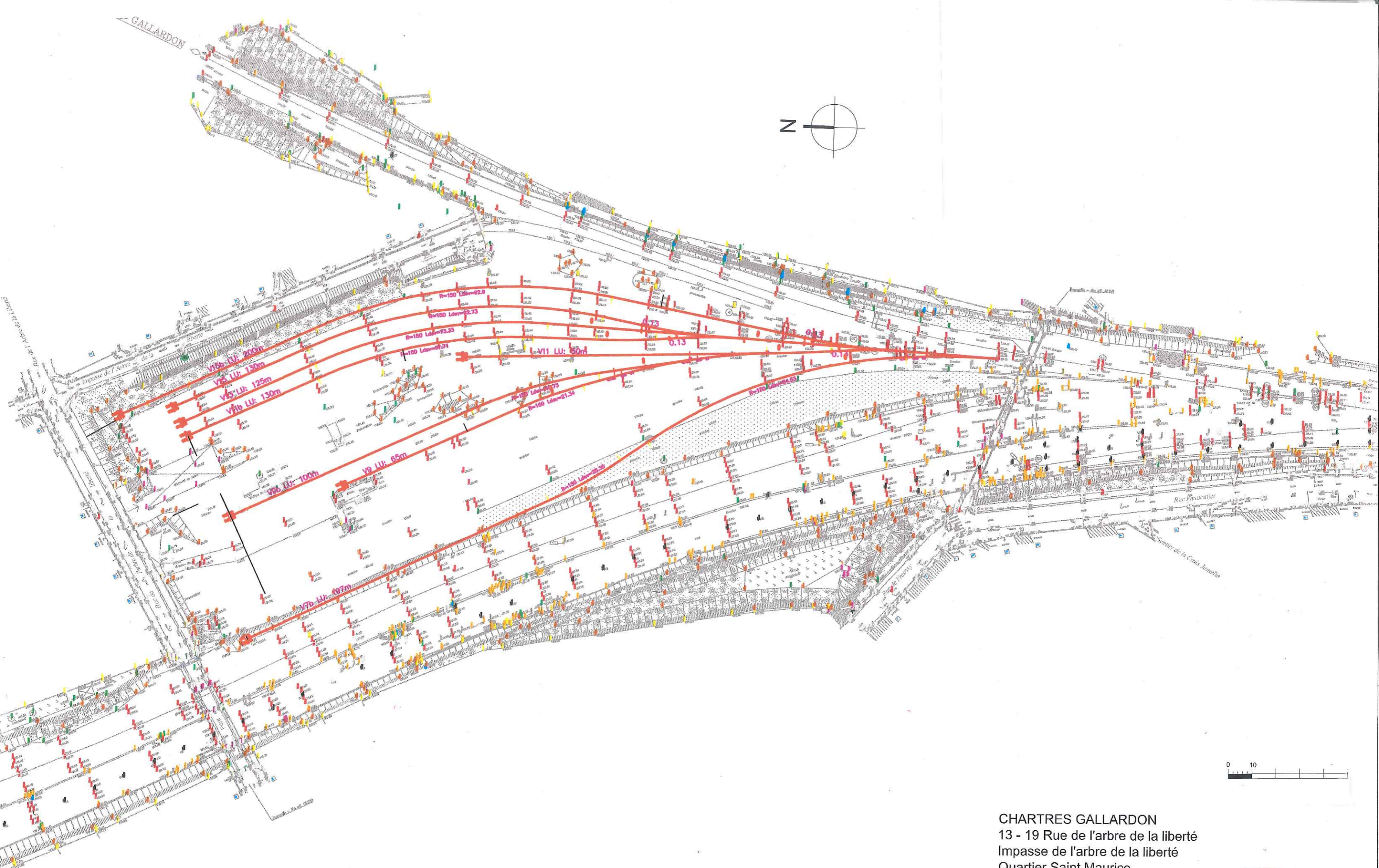
Photo 1 – Septembre 2013



Chartres – Site de Gallardon – Situation actuelle

Photo 2 – Novembre 2014





CHARTRES GALLARDON
 13 - 19 Rue de l'arbre de la liberté
 Impasse de l'arbre de la liberté
 Quartier Saint Maurice
 CHARTRES 28000
 Plan de voies
 Etat projeté
 30/01/2015



Monsieur Maxime GÉRARDIN
Rapporteur
Autorité environnementale
Conseil général de l'Environnement et du
Développement durable
Tour Sequoïa
92055 LA DÉFENSE CEDEX

LETTRE RECOMMANDEE AVEC A/R : 1A 085 384 2250 9

Références : 119-03-15L-BSM-LCA-ELA-DRY
Affaire suivie par : Benjamin SMITH (02 38 83 20 20 benjamin.smith@rff.fr)
Objet : Dossier pour examen au cas par cas de l'autorité environnementale :
Base de maintenance ferroviaire « de Gallardon », à Chartres

Orléans, le **17 MARS 2015**

Monsieur,

A la suite de la transmission par SNCF Réseau d'un dossier de demande d'examen au cas par cas relatif à la création d'une base de maintenance ferroviaire à Chartres, votre courrier en date du 9 mars 2015 m'indique que vous souhaitez des précisions relatives à la base de maintenance existante dans le centre-ville de Chartres et à l'utilisation actuelle du site dit de Gallardon. Vous trouverez ci-après les précisions demandées.

SNCF Réseau exploite actuellement une base de maintenance située dans le centre-ville de Chartres, entre la gare de Chartres au sud-est, la rue Danièle Casanova au sud-ouest, les rues de l'Epargne et du Chemin de fer au nord-ouest et la rue du Faubourg-Saint-Jean au nord-est. Cette base de maintenance partage, avec d'autres installations ferroviaires, la parcelle cadastrale 000 DA 209 ; le plan annexé vous permettra de la situer précisément. Elle est utilisée quotidiennement pour la maintenance et l'entretien du réseau ferroviaire. Le site accueillant cette base de maintenance doit être cédée par SNCF Réseau à la Ville et à la Communauté d'agglomération de Chartres, qui y ont des projets d'aménagements.

Le site dit de Gallardon est quant à lui utilisé de manière plus occasionnelle pour des travaux ferroviaires importants dans la région de Chartres. Lorsque de tels travaux surviennent, ce site est principalement utilisé pour des opérations de transbordement de matériaux neufs utiles au chantier depuis des véhicules routiers vers des engins ferroviaires, de stockage de courte durée de ces matériaux, et pour des manœuvres de trains-travaux. Les travaux concernés sont variés : les plus récents sont un remplacement de traverses sur la ligne Chartres-Courtalain (début 2015), un renouvellement complet voie – traverses – ballast entre Chartres et La Loupe (fin 2014) et un renouvellement d'appareils de voie en gare de Chartres (2013).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Lilian CARLE
Chef du Service des Projets d'Investissement

Annexe : Localisation de la base de maintenance actuelle de Chartres

